

**Le très hon. M. Howe:** Je suis heureux de pouvoir dire que les banques ont pensé à cela avant mon honorable ami. Les banquiers assistent régulièrement aux foires annuelles du commerce. Si l'honorable député voulait bien assister au déjeuner d'ouverture il pourrait voir une rangée de banquiers aussi imposante que tous autres groupements au pays. Je suis certain que les banquiers apprécieraient à leur juste valeur les observations que vient de faire mon honorable ami.

**M. Dinsdale:** A propos des postes 432 et 433, je relève au détail des affectations, à la page 492, un crédit qui m'intéresse. Il s'agit de la somme de \$67,000 affectée à la participation à d'autres expositions au Canada, aux États-Unis et à l'étranger. Le ministre sait sans doute que nous avons eu, l'an dernier, une foire commerciale au Manitoba. Cette année, conjointement avec notre exposition provinciale, qui se tient à Brandon, nous aurons, la première semaine de juillet, une foire commerciale de l'Ouest canadien. Elle englobe les quatre provinces de l'Ouest. Le crédit dont je viens de parler vise-t-il cette foire?

**Le très hon. M. Howe:** Sauf erreur, le ministère de l'Agriculture octroie une subvention à la foire de Brandon; le ministère du Commerce n'en octroie pas à cette fin, puisqu'il ne s'agit pas de favoriser le commerce international.

**M. Fleming:** Je désire dire quelques mots au sujet de la Foire commerciale internationale du Canada. Il y a seulement trois ou quatre ans, le ministre s'interrogeait sur l'avenir de cette foire et se demandait s'il y avait lieu de la maintenir. Tous ses doutes à ce sujet ont été dissipés depuis, j'imagine; il ne fait aucun doute, en effet, que cette entreprise a connu un grand succès et qu'elle a été bien conduite. Elle a été confiée à des fonctionnaires fort compétents choisis parmi les services du ministre. J'aime à croire que nous avons là une foire annuelle solidement assise.

**Le très hon. M. Howe:** La première foire a été couronnée de succès. De fait, nous pouvons affirmer que toutes les foires ont été des succès; mais après la première, les exposants canadiens ont vu leur nombre diminuer au point que la troisième année nous n'avions presque plus que des exposants étrangers, chose qui m'a déplu. L'an dernier, nous avons amorcé une campagne en vue d'accroître le nombre des exposants canadiens et les marchandises exposées étaient pour moitié canadiennes, pour moitié étrangères. La foire de 1953 sera de loin la plus grande que nous ayons jamais eue, bien plus grande que la

première et, une fois de plus, les exposants étrangers et canadiens seront en nombre à peu près égal. Cette année-ci nous sommes efforcés d'attirer des acheteurs de l'extérieur. Nous avons fait une campagne poussée aux États-Unis et ailleurs, invitant les acheteurs éventuels à se présenter. Nous avons plus de marchandises à exposer que l'espace disponible ne nous le permet facilement.

**M. Catherwood:** A-t-on des registres de la valeur en dollars des ventes faites à la foire commerciale?

**Le très hon. M. Howe:** Non. Les hommes d'affaires ne communiquent pas de tels renseignements. Nos fonctionnaires préposés aux denrées nous adressent un rapport; ces fonctionnaires vont de stand en stand et établissent leurs propres estimations; mais, en règle générale, les hommes d'affaires rechignent à faire connaître à leurs concurrents le volume des ventes que la foire leur permet de faire.

**M. Higgins:** N'y a-t-il pas de bénéfices estimatifs, calculés en proportion des dépenses? Existe-t-il des estimations quelconques?

**Le très hon. M. Howe:** Ce ne sont que des impondérables.

(Le crédit est adopté.)

#### DIVISION DES STANDARDS

436. Services d'inspection des poids et mesures, \$726,231.

**M. Herridge:** Je crois comprendre qu'on exige un droit pour l'inspection des balances et autres épreuves du genre. Le ministre peut-il dire au comité quelles recettes proviennent de ces droits?

**Le très hon. M. Howe:** Je puis dire que tous ses services ont des recettes. Contre des dépenses estimatives de \$16,843,298 pour 1952-1953, accordées au ministère du Commerce dans les prévisions budgétaires, nous avons des recettes de \$7,882,590, de sorte que le coût net du service pour le pays a été de \$8,960,708.

**M. Herridge:** C'est très intéressant.

**Le très hon. M. Howe:** Nous sommes des gens prudents.

(Le crédit est adopté.)

Commission des grains—

440. Administration, \$208,577.

**M. Wright:** En ce qui concerne le crédit n° 440, relatif à la Commission des grains, je dois dire que cet organisme a l'habitude d'établir, en janvier de chaque année, un rapport, qui est ensuite déposé à la Chambre par le ministre. Cette année, le rapport n'a pas été établi, ou bien, si le ministre l'a reçu,